



Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pieds

Durée

14.00 Heures
2 Jours

Référence
STD-TRHECP02

Pré Requis

Maîtriser :

- la langue française parlée et écrite.
- les mathématiques élémentaires.
- la lecture courante de plans.

Ne pas faire l'objet de contre-indication aux travaux en hauteur.

Public Concerné

- Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) des échafaudages de pied montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité. - Toute personne ayant à réceptionner une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté. - Mais également toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage.

Objectifs :

- Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied monté conformément à la notice du fabricant.
- Pouvoir utiliser l'échafaudage en sécurité.

Contenu

- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques : Signaler les situations dangereuses et Communiquer - rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- L'exploitation de la notice du fabricant
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- L'examen d'adéquation
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation
- L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage
- Le compte-rendu/procès-verbal de réception
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité

Qualification Intervenant (e)(s)

Spécialiste en prévention réalisant des missions d'inspection, d'audit, d'assistance et / ou de conseil dans le domaine concerné



Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



Moyens pédagogiques

- Exposés.
- Apports théoriques.
- Mises en situations pratiques.
- Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

Modalités d'évaluation

Evaluation théorique par QCM et pratique par le formateur concernant l'atteinte des différents objectifs visés.